

Charte de l'Amicale Culture et Loisirs

- L'Amicale Culture et Loisirs (ACL) est une association Loi 1901, gérée par des bénévoles salariés ou retraités de l'Hôpital Maritime de Zuydcoote.
- L'ACL occupe un local situé dans l'ancienne maison du directeur. Une permanence est tenue par des bénévoles, sur leur temps libre, les mardis de 12h30 à 13h30. Il existe des permanences exceptionnelles sur d'autres jours lors de livraisons.
- Les bénévoles salariés de l'ACL ont aussi un emploi, ils ne peuvent pas toujours être disponibles pour vous répondre rapidement.
- Les adhésions sont ouvertes à tout le monde, tout au long de l'année. Le bulletin d'adhésion est à compléter et à remettre à l'amicale avec une participation financière (10€ en 2024). La carte d'adhésion est dématérialisée et envoyée sur votre adresse mail personnelle renseignée lors de l'adhésion.
- Un blog est disponible à l'URL <https://aclhmz.fr/>. Vous y trouverez les différentes opérations en cours ainsi que les documents utiles (bulletin d'adhésion, bons de commande, procuration...).
- Notre page Facebook ayant été piratée, une autre a vu le jour sous le nom de **AclHmz** avec notre logo. <https://www.facebook.com/people/Acl-HMZ/61550837077168/>
- L'équipe de l'amicale se mobilise afin d'obtenir des tarifs préférentiels sur les différentes opérations et essaie de varier celles-ci afin de satisfaire le plus grand nombre.
- La carte cadeau de fin d'année (réservée aux membres du personnel HMZ)
Celle-ci est offerte en fin d'année grâce à une subvention versée par l'établissement (3860€ en 2023) ainsi pour en bénéficier, il faut avoir adhéré avant la date limite indiquée sur le bulletin d'adhésion. La carte cadeau de fin d'année sera disponible au local de l'ACL un peu avant les fêtes, remise en main propre ou à une personne détentrice d'une procuration écrite disponible sur le blog de l'ACL et signée par l'adhérent. La carte sera distribuée jusqu'au 30 avril de l'année qui suit.
- La carte cadeau du printemps (Pour tous les adhérents sous conditions)
Afin de récompenser les membres actifs, une carte cadeau sera remise au printemps grâce aux gains réalisés avec les différentes opérations commerciales et actions menées par l'ACL. Pour en bénéficier, il faut avoir participé au moins à 5 opérations commerciales l'année précédente. La carte cadeau sera disponible au local de l'ACL au printemps, remise en main propre ou à une personne détentrice d'une procuration écrite et signée par l'adhérent. La carte sera distribuée jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.
- La carte Wengel (Pour tous les adhérents ou non adhérents au tarifs Wengel en vigueur)
L'ACL participe financièrement à l'achat de cette carte avantage. Le montant de participation est réévalué chaque année en fonction des gains réalisés aux différentes opérations. La campagne de renouvellement a lieu courant mai, la carte Wengel est disponible courant juin. La carte sera disponible au local de l'ACL, remise en main propre ou à une personne détentrice d'une procuration écrite et signée par l'adhérent.
- Chaque opération commerciale faite au sein de l'ACL demande du temps et de l'organisation, c'est pourquoi il est important de respecter les dates limites indiquées sur les documents.

- A l'avenir, pour une meilleure compréhension de tous, un adhérant est un membre de l'ACL, un adhérent actif est un membre ayant participé à au moins une opération, un adhérent très actif est un membre ayant participer à au moins 5 opérations. Les différentes opérations sont ce qui font vivre l'association.
- Dans un souci écologique, il serait bien d'éviter d'imprimer notamment les catalogues et plutôt faire circuler ceux qui sont à votre disposition dans les services. Vous les retrouverez en ligne, en cliquant sur les liens figurant dans les mails et sur le blog.
- Une page suggestion est disponible sur le blog pour vous permettre de nous faire part de vos idées et remarques susceptibles de faire évoluer votre association.
- Dorénavant, les paiements en espèce ne se feront qu'en main propre directement à un des bénévoles de l'ACL. Celui-ci vous remettra un reçu qui vous serez réclamer en cas de litige.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire la charte.

Les membres du bureau de l'ACL
2024/2025